

# Efficacité énergétique

## -25%

En 2015, la consommation d'énergie primaire était de 13,6 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) en Wallonie, soit une diminution de 25 % depuis 2005

### Evolution de la consommation d'énergie primaire en Wallonie et intensité énergétique de l'économie

	2000	2005	2010	2014	2015
<b>T2020_32T - Consommation d'énergie primaire - en MTeP</b>					
Wallonie	18,3	18,1	17,2	14,1	13,6
Bruxelles	2,2	2,2	2,2	n.d.	n.d.
Flandre	31,6	32,6	32,7	28,4	n.d.
Belgique	52,4	51,4	53,5	45,2	45,7
EU-28	1617,9	1712,4	1657,3	1508,3	1529,6
<b>T2020_32E - Evolution de la consommation d'énergie primaire - indices 2005 = 100</b>					
Wallonie	101,2	100,0	95,1	78,1	75,2
Bruxelles	96,4	100,0	97,2	n.d.	n.d.
Flandre	96,8	100,0	100,4	87,2	n.d.
Belgique	102,0	100,0	104,2	88,0	89,0
EU-28	94,5	100,0	96,8	88,1	89,3
<b>T2020_32I - Intensité énergétique de l'économie - keP par millier d'euros</b>					
Wallonie	255,3	229,2	200,7	164,7	157,9
Bruxelles	36,2	34,1	32,4	n.d.	n.d.
Flandre	210,7	202,6	188,0	156,0	n.d.
Belgique	190,4	173,3	166,8	141,6	141,3
EU-28	154,7	149,0	137,5	121,3	120,0

Sources : Eurostat et bilans énergétiques régionaux (VMM pour la Flandre, SPW-DG04 pour la Wallonie, Bruxelles environnement pour Bruxelles) ; Calculs : IWEPS

La consommation d'énergie primaire, soit celle qui entre principalement dans le processus de transformation destiné à rendre l'énergie utilisable, enregistre en Wallonie une nouvelle baisse en 2015 (-3,7 %, contrairement au niveau national +1,1 %) et atteint son niveau le plus bas depuis 1990. Cette tendance trouve une explication dans une diminution de la consommation des transports et une baisse de la production des centrales électriques avec cependant une baisse de la consommation des secteurs industriel et domestique. Cette évolution traduite par vecteur énergétique est la conséquence d'une baisse de la consommation de combustibles nucléaires, de la hausse de la consommation de gaz naturel et des produits pétroliers. Sur la période 2005-2015, la baisse de la consommation énergétique est relativement plus importante en Wallonie (-25 %) qu'en Belgique (-11 %). Compte tenu de l'évolution de l'activité économique wallonne, l'intensité énergétique - ou la part de la consommation d'énergie dans le PIB - a décliné en Wallonie depuis 2005. Il n'en demeure pas moins que la Wallonie reste relativement « gourmande » en matière énergétique, en raison de la structure de son tissu industriel (et ce malgré la chute de l'activité sidérurgique depuis 2009) ainsi que la baisse de production d'électricité d'origine nucléaire. En effet, chaque millier d'euros de valeur ajoutée wallonne requiert l'utilisation de 158 keP (kilo équivalent-pétrole) soit davantage que la moyenne dans le pays (12 % plus élevée) ou en Europe (32 % plus élevée).

# Efficacité énergétique

La Wallonie participe conjointement avec les autres entités fédérées (accord politique du 04/12/2015 et de coopération du 20/01/2017) à l'engagement de réduction de 18 % de la consommation d'énergie primaire de la Belgique à l'horizon 2020 (en comparaison avec le niveau de référence de 53,3 Mtep obtenu par le modèle de projections PRIMES2007, ce qui correspond à une économie d'énergie primaire de 9,6 Mtep). Avec 45,7 Mtep en 2015 (45,2 en 2014), la consommation d'énergie primaire se situe 2 Mtep au-dessus de l'objectif indicatif « efficacité énergétique » belge de 43,7 Mtep en 2020 (1 483 Mtep pour EU-28). En Wallonie, l'efficacité énergétique est l'un des objectifs visés par diverses mesures du Plan Marshall 4.0 et le Plan air climat énergie 2016-2022.

## Définitions et sources

La consommation d'énergie primaire est mesurée par la consommation intérieure brute énergétique en millions de tonnes équivalent-pétrole (Mtep). Cette consommation exclut l'usage non-énergétique des produits énergétiques (par exemple, le gaz naturel utilisé non pas pour la combustion mais pour la production de produits chimiques).

La consommation intérieure brute totale comprend la consommation des utilisateurs finaux (industrie, tertiaire, logement, transports et usages non énergétiques) et la consommation du secteur de la transformation d'énergie (centrales électriques, cokeries, raffineries, etc.) ainsi que les pertes de distribution et de transformation.

L'objectif de la Stratégie européenne a été fixé en pourcentage d'économies par rapport à une situation projetée de référence pour 2020 (-20 % pour l'EU-28). Cette consommation-cible peut être exprimée en indice par rapport à la valeur de 2005 (l'objectif se traduisant alors en 86,5 points pour l'EU-28) afin d'observer les évolutions.

L'intensité énergétique compare la consommation d'énergie à l'activité économique. Le numérateur retenu inclut alors les usages non-énergétiques de la consommation énergétique, tandis qu'au dénominateur, figure le PIB en volume, exprimé en euros chaînés (année de référence 2010).

kep : kilo équivalent-pétrole.

Mtep : Millions de tonnes équivalent-pétrole, unité normalisée de mesure du pouvoir calorifique.

Sources : Eurostat ; Bilans énergétiques régionaux (VMM pour la Flandre, SPW-DGO4 pour la Wallonie, Bruxelles environnement pour Bruxelles) ;

Calculs : IWEPS.

## Pertinence et limites

Afin de privilégier les sources régionales les plus récentes, les incompatibilités entre les inventaires régionaux et les données nationales disponibles sur Eurostat ne sont pas corrigées dans les tableaux présentés ici. Les chiffres privilégiés sont donc ceux publiés par chaque région et ceux publiés par Eurostat pour la Belgique et l'Europe dans un souci de comparabilité européenne.

La consommation intérieure brute d'un pays dépend, dans une large mesure, de la structure de son système énergétique, des ressources naturelles disponibles pour la production d'énergie primaire, ainsi que de la structure et du niveau de développement de son économie (la consommation d'énergie est généralement moindre en cas de récession économique). Cela vaut non seulement pour les combustibles traditionnels et le nucléaire, mais également pour les sources d'énergie renouvelables (Eurostat energy statistics).

Pour en savoir plus :

Le portail Energie <http://energie.wallonie.be> et <http://www.iweps.be>

Personne de contact : **Julien Juprelle** ([j.juprelle@iweps.be](mailto:j.juprelle@iweps.be)) / prochaine mise à jour : **mars 2019**